

# Rapport d'activités 2025 de la Fondation Avenir Madagascar

**La Fondation Avenir Madagascar, par son président, son vice-président et sa secrétaire, s'est déplacée à deux reprises à Madagascar. La première fois, début août pour la clôture du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'ESSVA, Fabienne Paratte y a représenté la FAM, alors qu'en novembre, le président et le vice-président se rendaient à Antsirabe pour y poursuivre les projets de la Fondation, notamment le projet photovoltaïque de l'ESSVA et le lancement du projet de reforestation à Ampefy.**

## **Vie de la Fondation en 2025**

Durant cette année 2025, la Fondation a tenu deux assemblées du Conseil, soit le 6 mai et le 3 décembre à Bienne.

La FAM a été présente cette année au CIP-Solidaire et dans différentes manifestations de la FICD et de ProMadagascar.

Le bureau s'est réuni par quatre fois en janvier (en visioconférence), en juin, en septembre et en novembre pour le suivi des projets et la préparation des deux assemblées générales.

La secrétaire de la fondation s'est rendue à Madagascar pour la clôture des festivités du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'ESSVA. Le président et le vice-président se sont rendus à Antsirabe en octobre et novembre pour la mise en marche de l'alimentation en électricité de l'ESSVA grâce au photovoltaïque et le lancement du projet de reforestation à Ampefy. Le président et Marc-Antoine Erard ont par ailleurs donné des cours de français aux nouveaux étudiants de l'ESSVA et ont rencontré les enseignants d'Ampefy.

## **Assemblées générales**

Pour sa première assemblée annuelle, en mai, la FAM s'est réunie à Bienne. Le rapport annuel du président, Pierre Petignat, a été accepté à l'unanimité des membres présents, de même que le rapport financier, présenté par la secrétaire-caissière, Fabienne Paratte. Un projet de reforestation et de tri des ordures à Ampefy a été accepté par le Conseil.

Lors de cette AG également, la FAM a pris congé de deux de ses membres du Conseil de la Fondation, à savoir, Madame Karen Earl-Elperding et Monsieur Bernard Schindler. L'une et l'autre ont été chaleureusement remerciés pour leur investissement dans la Fondation. Karen a, durant plusieurs années, assuré le lien entre la FAM et l'association des étudiants de l'école hôtelière de Lausanne (EHL-SMILE). Bernard a assuré la mise en page du Vaovao et a fourni de nombreuses photos suite à ses multiples voyages à Madagascar, notamment pour le suivi des forages de puits de l'ESSVA et de l'école Manarintsoa.

La FAM a tenu sa seconde AG également à Bienne, dans les locaux de la HEP-BEJUNE, le Conseil de la FAM a discuté et accepté le budget pour 2026 et a fait le point sur ses différents projets à Madagascar, suite aux voyages, en cette année 2025, du président, du vice-président et de la secrétaire.

Un renforcement du Conseil de la FAM, qui compte douze membres en cette fin d'année 2025, est envisagé pour les prochaines années.

## **Rapport financier**

Les comptes 2025, tenus par Fabienne Paratte, secrétaire et caissière de la Fondation, ont été vérifiés par M. Olivier Godat de la Fiduciaire GNG. Ils seront remis, avec le rapport de l'organe de révision et le présent rapport d'activités à l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.

## **Compte de pertes et profits**

Il ressort en particulier du compte d'exploitation que la Fondation a enregistré pour 170'180 fr. 27 de produits, soit 60'551 fr. 67 de dons, 109'200 francs de contributions liées aux projets et 428 fr. 60 de bénéfice sur nos ventes (épices et artisanat).

Quant aux charges, elle se répartissent principalement entre 150'749 fr. 69 de prestations faites à Madagascar et 1'764 fr. 62 de frais de communication, administratifs ou financiers.

Avec 170'180 fr. 27 de produits et 152'514 fr. 31 de charges, le résultat 2025 se solde par un bénéfice de 17'665 fr. 96. 17'000 francs ayant été attribués à la provision pour contributions statutaires, le résultat final présente un bénéfice de 665 fr. 96.

## **Bilan au 31.12.2025**

Avec des liquidités pour 321'221 fr. 54 et des créances pour 7'920 fr. 18, le total des actifs circulants est de 329'141 fr. 72.

Les actifs immobilisés, investissements à terme et part sociale de la Banque Raiffeisen se montent à 150'200 francs.

Les dettes à court terme sont constituées des créanciers, 45'238 francs et des passifs transitoires, 53'842 francs, correspondant à la part non utilisée de la subvention FICD pour le projet photovoltaïque (fin des travaux en 2026) ainsi que quelques frais de projets à rembourser à Madagascar. Total des dettes à court terme : 99'080 francs.

Le capital est composé du capital de fondation (100'000 francs), de la réserve pour contributions statutaires (278'000 francs) et du bénéfice reporté (2'261 fr. 72), soit au total 380'261 fr. 72.

**Total du bilan : Fr. 479'341.72**

## VaoVao

Notre bulletin d'information a été envoyé à nos donateurs par deux fois cette année, un en juin avec pour thème principal les photos des 25 ans de l'ESSVA, un témoignage d'une boursière de la FAM et la vie de la FAM et l'autre en novembre avec la nomination du nouveau recteur et le décès de Jeannot, ancien directeur éducatif de l'ESSVA, et les nouveaux projets de la Fondation : le projet photovoltaïque pour l'ESSVA et le projet de reboisement à Ampefy. Il est envoyé à environ 1400 adresses, en français et en allemand.

## Site internet de la FAM et présence sur les réseaux sociaux

Le site de la FAM est fonctionnel et accessible en français et en allemand, sous [www.avenir-madagascar.ch](http://www.avenir-madagascar.ch). Il est assuré par Marc Thiébaud.

La Fondation est présente également sur Facebook et Instagram. La présence sur ces réseaux est assurée par Romain Paratte qui est chargé du suivi et de la mise à jour permanente.

## Pro Madagascar et FICD

La FAM a, depuis quelques années, adhéré à ces deux organisations et participe régulièrement aux activités proposées. Dans le cadre de Pro Madagascar, Pierre Petignat, président, représente la FAM.

La FAM a participé aux deux AG de la FICD, en mars et en novembre.

Urs Ziswiler, Fabienne Paratte et Pierre Petignat ont participé à l'AG de ProMadagascar au zoo de Zürich en août dernier en présence de deux ambassadeurs, ancien et nouveau, à Madagascar.

## Nos projets à Madagascar

### ESSVA

En 2025, l'Université est fréquentée par plus de 800 étudiantes et étudiants avec les formations à distance pour les enseignants primaires et le Master en développement durable. À fin juillet, alors que l'ESSVA fêtait la fin de ses 25 ans et que les étudiants de 3<sup>ème</sup> année étaient diplômés, Jeannot Ranaivo, directeur de l'Education à l'ESSVA est décédé. Sa place n'a pas été repourvue à ce jour.

Le nouveau recteur, Niry, est entré en fonction lors de cette fête des promotions. La FAM était représentée par sa secrétaire, Fabienne Paratte. En octobre, le vice-président de la FAM, Jean-Claude Verdon et le président, Pierre Petignat, étaient sur place. Avec Marc-Antoine Erard, ancien professeur à la HEP-BEJUNE, Pierre Petignat a enseigné le français durant deux semaines aux nouveaux étudiants de l'ESSVA.

Le départ pour le Canada de son président, en cours d'année, met le CA dans une posture difficile : il ne peut plus fonctionner normalement et l'évêque Pascal tarde à relancer le travail du CA. Une rencontre avec le président de la FAM a permis de préciser les fonctions de chacun afin de poursuivre sereinement les collaborations. A cette occasion, Pierre Petignat a remis à Mgr Pascal une fiche établie par la FAM relevant une partie importante des investissements de la FAM à l'ESSVA depuis 2002 (fiche en annexe).

Le projet photovoltaïque est terminé dans son ensemble et l'ESSVA a profité de la présence de Jean-Claude Verdon, qui assurait le suivi du dossier au nom de la FAM, pour entrer en possession des nouvelles infrastructures photovoltaïques. Certaines finitions sont encore nécessaires pour clore ce dossier.

Durant 3 mois, Loïc Richard, ancien étudiant de l'EHL, a fait un séjour d'octobre à décembre à l'ESSVA, dans le cadre de la collaboration entre la filière HR et EHL-SMILE. Cette dernière, représentée par Marin Gentil de Paris et Véronique Mansour de Genève, envisage, avec l'appui de la FAM et de l'ESSVA, la remise aux normes de la filière et la rénovation des chambres et de la cuisine. La présence de Loïc à Antsirabe s'inscrit dans ce cadre.

Depuis l'arrivée de Loïc, l'ESSVA, la FAM et l'EHL-SMILE ont une rencontre virtuelle tous les mois pour suivre ce projet.

## Reforestation

**Antenina** : il ne reste qu'une pépinière dans la région, à Fisoronana, proche du village de relocalisation d'Antenina. Martial, le pépiniériste, est toujours en place et est bien admis parmi la population et les arbrisseaux sont très demandés. Environ 54'000 arbres ont été replantés dans la région de Fisoronana.

**Antsirabe** : la pépinière d'Antsirabe sera déplacée l'an prochain pour des questions d'arrosage, de risques de vol et d'accessibilité par la population et les écoles. Actuellement tous les arbres (environ 10'000) ont été plantés dans la région d'Antsirabe. La demande en fruitiers est très forte.

Tahina, notre ingénieur agronome, suit de près ces deux projets.

**Ampefy** : en novembre Jean-Claude a rencontré la nouvelle équipe de direction de la commune. Un projet de reforestation sera mené dans la région en collaboration avec la FAM.

## Radio Haja

Les comptes de la radio Haja sont régulièrement transmis à notre secrétaire-comptable et montrent une belle continuité de la radio. La délocalisation de la radio est toujours d'actualité et la direction étudie la possibilité de reconstruire la radio sur le site de l'ESSVA ou sur le site de Diantana, plus proche du centre-ville. La FAM aura à se positionner quand la décision définitive sera prise par le CA de la radio.

## **Ecole Manarintsoa (Ambohitromby)**

Les différents projets menés sur le site de l'école de Manarintsoa sont tous terminés à ce jour. Toutefois, l'entreprise de construction doit encore passer pour des finitions sur le château d'eau. La cuisine, construite par des parents d'élèves et l'aide financière de la FAM, est terminée. Aucun nouveau projet n'est agendé pour l'instant.

La FAM soutient l'école pour le fonctionnement par la prise en charge du salaire de la responsable administrative et une partie des salaires des enseignants.

## **Prison**

Les PSE (Petites Sœurs de l'Évangile) sont plusieurs à se rendre à la prison et soutiennent sœur Agnese dans son travail. Les travaux de rénovation de la cuisine n'ont pas pu être réalisés cette année. La FAM s'est engagée à financer les travaux l'an prochain.

## **Akany**

En ce qui concerne Akany, centre pour enfants, la situation est toujours très précaire. Le suivi est toujours assuré par les Petites Sœurs de l'Évangile. Actuellement aucune autre intervention concrète de la FAM n'est prévue.

## **Conclusion**

Les différents projets menés sur la Grande Île par la FAM ont pu se poursuivre normalement durant cette année. Leur développement est toujours suivi de près par la FAM, respectivement par son président, son vice-président et sa secrétaire.

Une révolution politique a eu lieu en octobre, forçant le Gouvernement dans son entier à fuir à l'étranger. Elle n'a eu que peu de répercussion sur le développement de nos projets et sur la vie des Malgaches en général. Toutefois, la jeunesse concernée par ce changement voulu de pouvoir, a manifesté son attente importante sur l'armée qui s'est emparée de la direction des affaires.

Merci à la secrétaire, Fabienne Paratte et au Vice-Président, Jean-Claude Verdon, pour la rédaction des différents rapports et pv qui ont largement servi à la rédaction de ce rapport annuel.

Diesse, mai 2026

Pierre Petignat, président de la FAM

Au 31 décembre 2025, le Conseil de la Fondation Avenir Madagascar est composé ainsi :

Pierre PETIGNAT	Diesse (BE), président
Jean-Claude VERDON	Dompierre (FR), vice-président
Fabienne PARATTE	Les Breuleux (JU), secrétaire
Franz STADELMANN	Malters (LU), membre
Urs ZISWILER	Zurich (ZH), membre
Marc THIÉBAUD	Colombier (NE), membre
Claude BRAUN	Burgdorf (BE), membre
Jacques SEGALLA	Courroux (JU), membre
Romain PARATTE	Les Breuleux (JU), membre
Sylvain PLUMEY	Porrentruy (JU), membre
Louis MARCHAND	Tavannes (BE), membre
Maurane RIESEN	La Neuveville (BE), membre

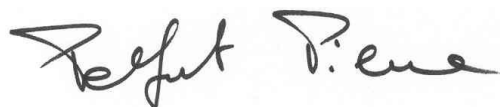
et le représentant du siège de la FAM, Me Charles FRELÉCHOUX, notaire, Porrentruy, non membre de la Fondation.

(Ce rapport des activités de la FAM a été approuvé par le Conseil de la Fondation lors de sa séance du 5 mai 2026.)

Pour la Fondation Avenir Madagascar :

Le président : Pierre Petignat

La secrétaire : Fabienne Paratte



Annexe : relevé non-exhaustif des investissements de la FAM à Madagascar depuis 2002

DÉPENSES FAM À MADAGASCAR	2002 - 2024						TOTAL FAM
<b>Soutien au fonctionnement</b>	<b>ESSVA</b>	<b>%</b>	<b>Radio Haja</b>	<b>%</b>	<b>Divers projets</b>	<b>%</b>	
Soutien au fonctionnement (et bourses)	675'700.66						
Bourses (2016-2024)	272'731.90						
Divers et petits investissements	89'632.52						
<b>Total soutien fonctionnement</b>	<b>1'038'065.08</b>	<b>76.1%</b>	<b>169'077.95</b>	<b>12.4%</b>	<b>156'625.87</b>	<b>11.5%</b>	<b>1'363'768.90</b>
Bâtiments	660'238.63						
Puits et sanitaires	56'437.70						
Informatique	207'463.87						
Photovoltaïque	8'474.60						
Autres investissements	44'203.55						
<b>Total investissements</b>	<b>976'818.35</b>	<b>79.3%</b>	<b>111'179.53</b>	<b>9.0%</b>	<b>143'709.48</b>	<b>11.7%</b>	<b>1'231'707.36</b>
Containers et coopérants (env. 75%)	168'374.75	75.0%			56'124.92	25.0%	224'499.67
<b>TOTAL DÉPENSES À MADAGASCAR</b>	<b>2'183'258.18</b>	<b>77.4%</b>	<b>280'257.48</b>	<b>9.9%</b>	<b>356'460.27</b>	<b>12.6%</b>	<b>2'819'975.93</b>
Pour info, frais administratifs en Suisse							109'279.60
							4%
<b>Dépenses totales FAM 2002 - 2024</b>							<b>2'929'255.53</b>

#### Engagements en cours

Bourses : En 2025, 30'000 Euros sont budgétés pour les bourses (entre 200 et 250 étudiants, soit le quart des effectifs)

Investissements : 160'000 Euros pour le projet photovoltaïque (2025) et 300'000 à 400'000 pour la filière HR (2026-2027)

#### Remarques

Jusqu'en 2015, les virements en faveur de l'ESSVA n'étaient pas toujours détaillés dans les comptes.

Ainsi, le soutien au fonctionnement peut inclure des bourses.

De même, durant les premières années, des investissements ont certainement été englobés dans le soutien global au fonctionnement.